



Au milieu de l'indescriptible horreur du viol et de la tentative d'assassinat (consommés le 27 décembre 2012 lorsque la victime est décédée) à la Nouvelle Delhi, il existe une lueur d'espoir que nous voulons nourrir et tenir entre les mains pour qu'elle ne s'éteigne pas, pour qu'elle puisse devenir une forte flamme qui puisse s'étendre comme un feu de forêt.

Une jeune femme de 23 ans, étudiante en physiothérapie, est montée dans un autobus à la Nouvelle Delhi, avec un ami. Ils étaient seuls dans l'autobus, à l'exception d'un groupe d'hommes qui se sont mis à lui lancer des quolibets parce qu'elle se trouvait seule avec un homme à cette heure de la nuit. Ni elle ni son ami n'ont accepté ces railleries sans réagir. Finalement, le groupe d'hommes a décidé «de leur donner une leçon». Ils ont tabassé l'ami jusqu'à le laisser sans connaissance. Et ils ont violé la jeune femme en groupe, en la frappant avec sadisme et en la laissant avec les intestins déchirés.

L'espoir vient du grand nombre de personnes qui ont protesté publiquement suite à ce crime. Cela fait du bien de voir la colère spontanée et la détermination de placer les violeurs devant la justice. Mais c'était encore mieux de constater la volonté de diriger cette colère contre une société et une culture qui justifient l'outrage et le viol sexuels. La volonté populaire – celle de ces femmes et de ces hommes – d'exposer les racines de la violence sexuelle et d'y mettre un terme inspire plus d'espoir et de confiance que toute la rhétorique flamboyante des députés au Parlement.

Défier la culture du viol

Une des femmes qui a vu la vidéo de notre manifestation de protestation et des discours des militants devant la maison de la ministre en chef de Delhi, Sheila Dixit, m'a écrit pour me dire combien ces protestations l'avaient touchée: «Des femmes plus jeunes m'ont écrit, elles étaient complètement angoissées parce que leurs parents sont en train d'utiliser le cas de viol collectif de Delhi comme un exemple de ce qui peut se passer quand on sort « se promener ». Et on ne leur laisse déjà rien faire: ni avoir une conversation avec des amis hommes, ni aller à l'université de leur choix. Le fait de voir votre manifestation m'a rempli d'espoir et de solidarité».

La violence sexuelle est, de fait, une manière d'imposer la discipline patriarcale aux femmes. Les femmes qui la défient sont châtiées par le viol pour leur «témérité». La violence sexuelle fonctionne comme un censeur interne permanent des décisions des femmes. La «protection» contre la violence sexuelle adopte en général elle aussi la forme de restrictions qu'on impose aux femmes: le couvre-feu dans les maisons universitaires en est l'exemple le plus répandu, avec les codes vestimentaires, l'interdiction de téléphones mobiles, les restrictions de leur liberté de mouvement et de leurs amitiés (en particulier des amis hommes), les obstacles à leur immatriculation dans une université éloignée de chez elles et ainsi de suite. Aussi bien la violence sexuelle que les mesures censées les combattre peuent le patriarcat, il n'est donc pas étonnant que les femmes se sentent asphyxiées.

Il y a quelques années, lorsque la journaliste Sowmya Visvanathan a été assassinée par balles, le ministre en chef de la Nouvelle Delhi a expliqué que Sowmya s'était montrée «effrontée» en se trouvant dans la rue à 3 heures du matin. Le récent commissaire en chef de la police de Delhi a déclaré lors d'une conférence de presse: «Si les femmes sortent seules à 2 heures du matin, elles n'ont pas à se plaindre de leur insécurité. Elles n'ont qu'à se faire accompagner par leur frère ou par un chauffeur». Ces déclarations ont évidemment été reçues par une salve de protestations. Beaucoup de gens ont rappelé que les femmes qui travaillent n'ont souvent d'autre solution que de sortir tard la nuit. Dans le cas présent, les leaders parlementaires du Bharatiya Janata Parti (BJP – Parti du peuple indien, nationaliste-hindouiste) ont dit que la victime n'avait rien fait de «bizarre», qu'elle n'était pas sortie très tard la nuit. Une chaîne de télévision nationale anglophone, en se référant au cas de viol à Delhi, répétait: «elle n'était pas vêtue de manière provocante... Il n'était pas tard la nuit...Elle n'était pas seule».

L'idée qui se dégage est claire: que les femmes ne doivent pas sortir la nuit sans avoir de bonnes raisons, elles doivent s'habiller de manière «non provocante». Qu'il est acceptable d'attendre qu'elles limitent leur liberté de mouvement et leur manière de s'habiller «pour leur sécurité». Qu'il est acceptable de mettre les femmes ayant subi des violences sexuelles sur le banc des accusées et d'exiger qu'elles «se justifient». Autrement dit, on accepte très facilement que les femmes doivent démontrer qu'elles n'ont pas «incité» à leur propre viol.

Mais, au cours des protestations, il a été réconfortant de voir et d'entendre beaucoup de femmes défier cette culture du viol: une culture qui justifie le viol et accuse les femmes «d'inciter» au viol ou de le «provoquer». Sur une pancarte, on pouvait lire:«Ne m'apprends pas comment je dois m'habiller, apprend plutôt à tes fils à ne pas violer». Sur une autre on pouvait lire: «Mon courage est plus long que ma jupe, ma voix plus éclatante que mes habits». Et sur une troisième, écrite à la main par une étudiante qui manifestait probablement pour la première fois, on lisait: «Il l'a violée parce que ses habits le provoquaient? Je lui casse la figure parce

que sa bêtise me provoque!».

Lorsqu'on offre aux femmes une «protection» en termes patriarcaux (en leur imposant des restrictions et des règles), c'est le moment de dire: «Non. Merci. Nous n'avons pas besoin de mesures de sécurité patriarcales pour les femmes». Par contre, nous devons exiger que le gouvernement, la police, les juges et d'autres institutions, défendent le droit inconditionnel des femmes à être effrontées, à s'habiller, à se mouvoir et à se comporter librement n'importe quand, de jour comme de nuit, qu'elles aient besoin de le faire ou non, sans craindre de subir de violence sexuelle. Après tout, cette liberté de faire ce qu'ils veulent et d'être en sécurité dans l'espace public est quelque chose que les hommes considèrent comme étant tout à fait normal pour eux. L'audace des hommes est constamment vantée dans la culture populaire.

«Protection» patriarcale et «honneur»

Dans la récente campagne publicitaire de la police de Delhi contre la violence sexuelle on est interpellé par l'absence de femmes. On y voit l'acteur et directeur de cinéma Farhan Akhtar dire: «Fais de Delhi un lieu sûr pour les femmes. Es-tu suffisamment homme pour te joindre à moi?». Une autre annonce que la police de Delhi utilise depuis plusieurs années montre la photo d'une femme harcelée par un groupe d'hommes, alors que d'autres hommes et femmes se contentent de regarder. L'annonce proclame: «Il n'y a pas d'hommes dans cette photo... sinon ceci ne se passerait pas», et demande instamment aux «vrais hommes» de «la sauver de la honte et de la douleur». On suggère ainsi que les harceleurs ne sont pas de «vrais hommes», que les femmes qui subissent le harcèlement ressentent de la honte (plutôt que de la colère), et que seuls les «vrais hommes» peuvent protéger les femmes. Il n'y a pas la moindre tentative de la part de l'administration de l'Etat de défendre ou de propager une conception selon laquelle les femmes doivent être libres et avoir des droits.

Or, c'est une célébration du machisme qui est ainsi répandue dans ces messages, alors qu'en fait c'est précisément celui-ci qui est à l'origine du problème de la violence contre les femmes. Le viol n'est pas la seule forme de violence contre les femmes. Récemment il y a eu une série d'incidents dans différentes parties du pays, dans lesquels un père ou un frère ont coupé la tête à une femme parce qu'elle avait eu une aventure extra-maritale ou parce qu'elle s'était mariée en dehors de sa caste.

Un homme du district de Dharmapuri, dans le Tamil Nadu [Etat du sud de l'Inde] s'est suicidé lorsque sa fille a épousé un dalit (intouchable), déclenchant une vague de violence contre toute

la communauté dalit. On exhorte les hommes à défendre «l'honneur» des femmes contre la «honte». Or, lorsqu'ils surveillent les relations de leurs sœurs ou filles – y compris au point de les assassiner si elles les défient – ne prétendent-ils pas agir pour défendre l'«honneur»?

Il y a aussi l'idée que le viol dépossède la femme son «honneur». On raconte que les reines de Rajpout préféraient être brûlées vives en masse plutôt que d'être violées par les armées conquérantes. Un des facteurs qui explique le grand nombre de suicides de femmes suite à un viol est sans doute le fait qu'on les persuade que leur vie est désormais «ruinée», et qu'il ne vaut pas la peine de continuer à vivre.

En parlant devant le Parlement, le dirigeant du BJP, Sushma Swaraj, a déclaré que même si la victime du viol à Delhi survivait, elle ne serait plus qu'une zinda laash, c'est-à-dire un «cadavre vivant». En réponse à cette déclaration, une étudiante de l'université de Jawaharlal Nehru qui participait à une veillée à Safdarjung, a riposté ainsi: «Nous sommes venues ici pour que la victime du viol sache que nous sommes avec elle. Nous sommes indignées par la déclaration de Sushma Swaraj selon laquelle une femme violée n'est plus qu'une zinda laash. Nous sommes ici pour dire que nous espérons qu'elle vivra pleinement sa vie, avec la tête haute, et que ce sont les violeurs et non la survivante qui devraient souffrir et se sentir humiliés».

Il faut mettre un terme aux viols sous garde, de «voisinage» et de caste

L'indignation et la colère suscitées par le viol et la tentative d'assassinat d'une jeune femme à Delhi sont les bienvenues. Mais l'indignation, la solidarité et la lutte pour la justice devraient également s'étendre aux victimes des viols sous garde, vicinaux et de caste.

- En 2004, Thanjam Manorama Chanu de l'Etat de Manipour (nord-est de l'Inde) a été violée et assassinée (par des tirs dans ses parties intimes) par des soldats de la force paramilitaire Assam rifles. Les auteurs de cet horrible viol et assassinat n'ont pas été punis: le gouvernement indien a protégé les auteurs en affirmant que d'après la Loi sur les pouvoirs spéciaux des forces armées, les membres de l'armée ne pouvaient pas être jugés.

- En 2009, deux jeunes femmes, Neelofer et Aasiya (celle dernière était collégienne), ont été violées et assassinées par les membres de l'armée à Shopian, au Cachemire. L'administration de l'Etat s'est rendue complice d'une énorme dissimulation. Les auteurs sont toujours en liberté.

- Récemment la jeune enseignante adivasi (indigène, «aborigène» de l'Inde), Soni Sori, a été violée par des agents de la police de Chattisgarh qui ont inséré des cailloux dans ses parties intimes. Mais au lieu d'être arrêté et puni, le sergent de police Ankit Garg a reçu le Prix présidentiel de la bravoure lors de la Journée de la République. Soni Sori reste détenue et humiliée dans une prison de Raipur, sous la garde de ses violeurs.

- D'innombrables femmes dalit ont été violées dans tout le pays par des hommes de castes supérieures et les milices du BJP. Des membres de la Rashtriya Swayamsevak Sangh (organisation de droite hindoue hyper-chauviniste) ont violé des femmes musulmanes au cours du génocide du Gujarat en 2002.

L'uniforme de police ou de l'armée et la supériorité de caste ou dans la communauté ne peuvent pas servir d'excuse pour le viol et le meurtre. Si le viol de Delhi a remué la conscience des gens face à la violence sexuelle, nous devrions nous assurer aussi que les voix de Manorama, de Neelofer, de Asiya, de Soni, de Priyanka Bhotmange (Khairlanji) et de Bilkis Bano (Goujarat) – et de beaucoup d'autres – qui demandent justice, soient elles aussi entendues.

Diaboliser les pauvres

Assaillis par l'indignation populaire, la police et la ministre en chef de Delhi, Sheila Dixit, sont en train d'utiliser le vieux truc de «l'ennemi extérieur»: les travailleurs immigrés. Et certains autres tentent également de canaliser la colère suscitée par la violence sexuelle vers la haine de classe contre les immigrés pauvres.

Dans un entretien télévisé, Dixit a affirmé que la situation à Delhi avait changé suite à l'afflux d'immigrés qui pouvaient «attaquer et fuir», rendant plus difficile la lutte contre ce genre de crime contre les femmes dans la ville. Le quotidien anglophone The Times of India a publié, le 20 décembre 2012, un récit sur la façon dont «les immigrés» sortent «à la chasse» la nuit à Delhi. L'article cite comme source un «haut responsable de la police de Delhi», en insinuant que les immigrés seraient plus enclins à la délinquance et au viol puisqu'ils se trouvent «loin de leurs familles pendant des années. Ils se sentent attirés par les plaisirs de la grande ville, mais ont peu de moyens d'en profiter.»

Un article d'opinion dans le The Times of India du même jour, signé par Tuhin A. Sinha, affirme: «Une grande partie de la population masculine doit vivre loin de leur épouse pour gagner sa vie. C'est ce groupe qui a démontré la plus grande tendance aux délits de genre. Dans cette situation, il serait sensé de légaliser la prostitution.»

Or, si on prend au pied de la lettre cet article où sont donc les femmes immigrées ou les épouses de migrants séparées de leurs maris qui violeraient les gens? N'est-ce pas une justification honteuse du viol que de suggérer qu'il est motivé par l'appétit sexuel des hommes? Si les hommes sont susceptibles de violer des femmes quand ils sont privés d'accès à leur épouse ou à une travailleuse du sexe, cela signifie-t-il que les destinataires habituels de la violence seraient leurs épouses ou une travailleuse du sexe? Pour combattre le viol suffirait-il de fournir un approvisionnement stable en sexe: des femmes comme marchandise à tous les hommes? Ou devons-nous reconnaître que le viol est un acte de violence patriarcal, affirmer la citoyenneté des femmes et remettre en question la notion de la femme en tant que «pourvoyeuse» de services sexuels ou domestiques?

Des idées fausses

The Times of India a lancé une campagne qui, entre autres, prône la castration chimique. Mais il serait beaucoup plus utile à la campagne contre la violence sexuelle que le journal cesse de justifier les viols en en imputant la faute à la «faim» sexuelle masculine. La défense de la castration chimique et les autres moyens mis en avant se fondent sur l'idée erronée que le viol serait motivé par le désir sexuel. En réalité, le viol est motivé non pas par le désir, mais par la haine des femmes. On suspecte d'ailleurs que les violeurs en série célèbres, tels que le Britannique Robert Napper ou Jack l'éventreur, étaient probablement impuissants.

Il est consternant que seuls 26% des violeurs sont punis. Il faut mettre un terme à l'impunité et faire en sorte que le 100% des violeurs soient punis.

Il est évident que ceux qui perpètrent des violences sexuelles jouissent d'un sentiment d'impunité, de la certitude qu'ils resteront impunis. Les faits parlent d'eux-mêmes: d'après le Bureau national de statistique criminelle (NCRB), les données montrent que les cas de viol dans le pays ont augmenté de 791% depuis 1971 (les assassinats de 240%, les vols de 178% et les enlèvements de 630%).

Par contre, les taux de condamnations pour viol ont baissé de 41% en 1971 à 27% en 2010. Le taux de condamnations pour d'autres délits contre les femmes – assassinats pour manque de dot, cruauté de l'époux ou des proches, trafics, abus sexuels, harcèlements sexuels et enlèvements – est également très bas. La raison en est que les forces de police, les hôpitaux et les tribunaux ne se montrent pas du tout équitables à l'égard des femmes et agissent avec un biais de genre évident.

Rappelons que ce taux très bas de condamnations (26%) concerne les cas où l'on a présenté une «première dénonciation d'information» (FIR). Le viol est le délit qui est le moins dénoncé: les enquêtes montrent que pour chaque cas de viol dénoncé il y a plus de 50 qui ne le sont pas. Dans des centaines de cas, la police a tout simplement refusé de rédiger un FIR ou a fait pression sur la dénonciatrice pour qu'elle retire sa dénonciation. S'il faut se battre pendant plusieurs jours pour obtenir un FIR, on peut imaginer que l'urgence n'est pas non plus de mise lorsqu'il s'agit de recueillir des preuves médico-légales.

L'examen médical pratiqué à l'hôpital est encore une épreuve pénible. Les médecins pratiquent le plus souvent la «preuve des deux doigts»: l'insertion de deux doigts dans le vagin de la femme pour établir si elle est ou non «habituee à l'activité sexuelle». Cette pratique a été condamnée par le Tribunal Suprême qui a souligné que l'activité sexuelle antérieure de la victime était hors de propos, mais cette «preuve» continue néanmoins à être admise devant les tribunaux ordinaires.

Les procédures judiciaires durent deux ans, ce qui permet aux personnes accusées de viol d'exercer toutes sortes de pressions sur la dénonciatrice et sur les témoins. Ce long calvaire épuise la demandeuse qui finit souvent par reconnaître sa défaite. Et dans les cas qui arrivent jusqu'au jugement, on soumet la dénonciatrice à toutes sortes de questions humiliantes, en public.

On sait que les tribunaux ont dicté toutes sortes de sentences biaisées et partiales dans des cas de viol. Même lorsque le juge a de la sympathie pour la victime et se montre sensible, la mauvaise qualité du travail d'investigation de la police et le laisser-aller du ministère public se combinent pour soustraire le violeur à une condamnation.

L'ennemi intime

Au milieu de l'indignation nationale contre le viol, il est très facile d'oublier que les violeurs ne constituent pas dans notre société une «espèce exotique» qui pourrait être exterminée. Les violeurs ne sont pas toujours des étrangers sans visage: dans la plupart des cas, en fait dans 90% des cas, il s'agit de pères, de frères, d'oncles et des voisins de la victime, autrement dit de gens connus, de confiance, que la victime est censée respecter et obéir.

Selon les statistiques de 2011 du NCRB portant sur tous les cas de viol dénoncés en Inde, «les violeurs étaient connus par les victimes en 22'549 cas (soit 94,2%)», « les parents, proches étaient concernés dans 1'2% (soit 267 sur 22'549) de ces cas, les voisins dans 34% (7'835 sur 22'549) et de la famille éloignée dans 6,9% (1'560 sur 22'549) des cas».

En d'autres termes, les violeurs ne sont pas des êtres à part, ils font partie de la société. Ils ne sont pas nés violeurs, ils le sont devenus dans une société qui déprécie et subordonne les femmes.

Le mécanisme préventif le plus important contre la violence sexuelle et d'autres formes de violences contre les femmes – les crimes d'«honneur», les avortements sélectifs selon le sexe, la violence domestique, ou celle liée à la dot, le harcèlement sexuel – est celui que le mouvement des femmes est en train de mettre en pratique en combattant les attitudes patriarcales et la subordination des femmes; en affirmant la citoyenneté des femmes et leur droit à une pleine liberté, en exigeant la pleine égalité de la femme.

Le problème est que les gouvernements, les partis politiques dominants et la machinerie étatique restent hostiles à la lutte des mouvements de femmes, préférant chaque fois prendre le parti des forces patriarcales.

Ceux qui perpètrent des violences sexuelles ne doivent pas pouvoir continuer sans avoir à craindre d'être punis!

Il y a une série de mesures pour des changements à tous les niveaux du système que nous devons exiger immédiatement :

- **Des lois en faveur des femmes, des punitions rapides et efficaces:** il faut convoquer rapidement une session spéciale du Parlement pour promouvoir des lois complètes contre les agressions sexuelles (y compris des dispositions sur le viol marital et le viol par des forces de sécurité), le harcèlement sexuel et les crimes d'«honneur», en consultation avec le mouvement de femmes.
- **Le pouvoir judiciaire:** il faut que des jugements rapides soient instruits pour tous les cas de violence sexuelle (pas seulement pour le viol mais aussi pour le harcèlement), avec des sentences qui soient émises dans un délai de 3 mois. Tout juge qui aurait fait des commentaires ou émis des sentences justifiant la violence contre les femmes et contre l'égalité des genres doit être révoqué.
- **La police:** des cours de formation sur le genre doivent être donnés dans tous les commissariats de police, y compris des instructions de procédure et de formation pour gérer les plaintes de viol, une infrastructure adéquate et des équipes d'enquête pour viol qui soient disponibles dans tous les commissariats de police. Des mesures disciplinaires, y compris la révocation, doivent être prises en cas de non-acceptation de dénonciations de harcèlement sexuel ou de viol.
- **Hôpitaux:** des salles séparées doivent être disponibles pour la consultation médicale et psychologique des victimes de viol et une infrastructure adéquate pour le développement de recherches de médecine légale doit être créée dans les hôpitaux.
- **Mettre un terme à la culture de justification de la violence de genre:** une tolérance zéro pour toute justification de violence sexuelle, de crimes d'«honneur» et de violence domestique. Les fonctionnaires publics, y compris les représentants élus, les policiers ou les juges qui culpabiliseraient la victime doivent être révoqués.
- **Soutien:** un soutien social, une assistance médicale, juridique, psychologique et économique – financés par le gouvernement – pour les victimes de viol.
- **Prévention et éducation:** l'égalité de genre doit faire partie intégrante du plan d'études qui

sera élaboré en consultation – cela à niveau national – avec les activistes du mouvement de femmes. L'objectif doit être la remise en question frontale des attitudes patriarcales, de la misogynie et de l'hostilité à l'égard de la liberté et des droits des femmes.

Lorsque le déni de la justice dans des cas de violence sexuelle est la norme et non l'exception, il ne faut pas s'étonner que quelques femmes courageuses aient été poussées à des actes désespérés pour échapper à la violence. Kiranjit Ahluwalia, une immigrée indienne en Grande-Bretagne, a brûlé son mari qui la maltraitait sans cesse. Il y a quelques années, un groupe de femmes des bidonvilles de Nagpur [ville dans le centre de l'Inde] a tué un violeur en série dans le tribunal même. Rupam Pathak, une enseignante au Bihar, a poignardé à mort un député du BJP parce que la police n'avait rien entrepris contre lui, alors qu'il avait été dénoncé pour viol.

Il est ironique que la dirigeante du BJP, Smiriti Irani, ait déclaré qu'elle tuerait à coups de fusils les violeurs sans se soucier de la loi, alors que dans le même temps les dirigeants de son propre parti accusaient Rupam d'immoralité et que, grâce au gouvernement de coalition au Bihar auquel ils participaient, Rupam ait été condamnée à perpétuité au cours d'un jugement rapide, alors que l'enquête suite à sa dénonciation de viol est encore en cours.

Dans un contexte où les violeurs n'ont pas à craindre d'être punis à cause du taux honteusement bas de condamnations, il est peu probable que la peine de mort pour viol ait le moindre pouvoir de dissuasion.

Le viol est une manière patriarcale de punir les femmes pour ce qu'elles sont, de les punir pour exiger l'égalité et la liberté, et une manière de réaffirmer la domination masculine. Les violeurs ne «désirent» pas les femmes, ils les haïssent et craignent leur liberté.

Lorsque les gens sortent dans la rue pour exiger justice pour les victimes de la violence sexuelle, nous devons crier nos mots d'ordre: «Défendons le droit des femmes à la liberté sans crainte! Une punition rapide et effective pour les violeurs! Luttons et gagnons l'égalité et la dignité pour les femmes!»

Post-scriptum

Je ne suis absolument pas d'accord avec Arundhati Roy lorsqu'elle pense que ces manifestations ont éclaté uniquement parce que la victime appartenait à la classe moyenne. Les femmes de la classe moyenne n'ont habituellement pas ce type de solidarité! Elles sont, plus que d'autres, accusées d'être victimes «illégitimes» parce qu'elles boivent, fument, s'habillent de façon sexy, etc.

Si dans la capitale du pays une femme de la classe moyenne peut être victime d'une violence aussi horrible, que doivent subir les femmes des castes opprimées, de la classe ouvrière, des minorités religieuses, des nationalités opprimées ou les adivasi, qui sont encore plus impuissantes face à la violence de genre? Si nous nous opposons à la hiérarchie de la violence cela ne signifie pas que nous acceptons une hiérarchie inverse: le viol n'est pas «moins» un viol lorsqu'il s'agit d'une femme de la classe moyenne.

Il n'y a aucune raison pour que cette solidarité qui a surgi ne s'étende pas aux dalits, aux minorités et aux femmes adivasi. Lorsque j'ai évoqué Soni Sori et Nilofer Aasiya dans les manifestations, des milliers de personnes qui ont crié «honte!».

Il est vrai qu'il existe une campagne (principalement du gouvernement de Delhi, de la police et du journal The Times of India) contre les travailleurs immigrés et les habitants des bidonvilles. Mais pourquoi supposer (comme Arundati semble le faire) que tous les manifestants dans la rue incriminent les pauvres? (Traduction A l'Encontre)

Kavita Krisnan est la secrétaire générale de l'Association progressiste Pan-indienne de femmes (AIPWA) On peut voir [son intervention dans la manifestation à la Nouvelle Delhi](#) sur YouTube.

Inde: « Il faut défendre, sans crainte, le droit des femmes à la liberté ! »

Écrit par Kavita Krishnan

Vendredi, 11 Janvier 2013 18:30 -

Article publié sur le site <http://alencontre.org>